

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le 27 AVR. 2026
ID : 007-210700647-20260423-001211-DE

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 23
présents : 22

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril,
le Conseil Municipal de la commune du Cheylard,
dûment convoqué le 16 avril, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques CHABAL, Maire,

Etaient présents :

Dr CHABAL Jacques, M. CHEYTION Antony, Mme PINET Monique, M. MAISONNIAC Noël, Mme SECCO Brigitte, M. ARNAUD Mickaël, Mme CHANEAC Brigitte, M. PERRIN Roger, Mme CLAUZIER Karine, Mme SORIA Lucile, M. VIOUJARD Christophe, Mme ARNAUD Valérie, M. CROS Pierre, Mme LABAUNE Sophie, M. NARBOT Gilles, Mme AUBERT Yolande, M. RICHARD Frédéric, M. SANIEL Jean-Paul, Mme ALINQUANT Brigitte, M. MARION Jean François Mme PHILIBERT Simone, M. FERRAND Olivier.

Procurations :

Mme LOUIS Sandra à Mme CHANEAC Brigitte

Secrétaire de séance : M. MAISONNIAC Noël

Délibération N° 28 – 2026

BUDGET PRIMITIF 2026

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026 arrêté et présenté comme suit.

Dépenses et recettes de fonctionnement : 4 162 226,17 €

Dépenses et recettes d'investissement : 1 913 582,85 €

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	4 162 226,17 €	4 162 226,17 €
Section d'investissement	1 913 582,85 €	1 913 582,85 €
TOTAL	6 075 809,02 €	6 075 809,02 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, par 23 voix pour,

Vu le projet de budget primitif 2026,

APPROUVE le budget primitif 2026 arrêté et présenté comme suit :

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le **27 AVR. 2026**

ID : 007-210700647-20260423-001211-DE



- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	4 162 226,17 €	4 162 226,17 €
Section d'investissement	1 913 582,85 €	1 913 582,85 €
TOTAL	6 075 809,02 €	6 075 809,02 €

Dr Jacques CHABAL
Maire du Cheylard



+PJ : - Note brève et synthétique de budget primitif 2026 et ses graphiques.

Affiché en Mairie le 27 avril 2026
Transmis à la Sous-Préfecture de Tournon-sur-Rhône
Pour contrôle de légalité le 27 avril 2026.

V I L L E

le Cheylard

A R D E C H E

NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026

A. Section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien des cheylaraises et cheylarois et d'assurer le rôle de chef-lieu.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de la commune.

Pour notre collectivité :

- Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées et les intérêts des emprunts à payer.
 - En 2026, les charges à caractère général budgétisées sont en hausse par rapport à 2025 et s'élèvent à 1 336 000.00 € soit 32.10 % des dépenses totales. Il faut prévoir les variations inattendues des différentes énergies, les maintenances supplémentaires à la suite des dernières constructions et acquisitions...
 - En 2026, les charges de personnel et frais assimilés ont été budgétés pour un montant de 1 480 000.30 € et représentent 35.56 % du budget primitif, justifiés par l'augmentation des cotisations CNRACL, l'assurance du personnel et les remplacements suite à des arrêts en longue maladie voire longue durée, maladie professionnelle...
 - Le Chapitre 65 baisse en 2026 et représente 369 000.00 € soit 8.87 % des dépenses totales (hausse des contingents (SDIS), participation pour l'éclairage public auprès du SDE, indemnités d'élus...).
- En 2026, le chapitre 66 s'élève à 97 469.80 €, soit 2.34 % des dépenses totales.
- Le montant des dépenses totales de fonctionnement pour l'année 2026 représente 4 162 226.17€.

- Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, attributions de compensation, diverses subventions et la location de logements communaux.
 - En 2026, le montant des recettes totales de fonctionnement s'élève à 4 162 226.17€ dont 56.93 % correspondent aux impôts et taxes, soit 2 369 781.00€ car une hausse de 10% du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties a été prévue. Les dotations représenteront 735 218€ soit 17.66 % des recettes totales.

B. Section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou court terme. Elle concerne des dépenses ou des recettes à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou l'amélioration du patrimoine de la commune, notamment en 2024, la construction d'un boulodrome, des travaux de voiries diverses, travaux dans les bâtiments communaux, acquisitions de différents matériels...

En 2026, le montant budgétisé des dépenses totales d'investissement est inférieur à celui de 2025, il représente 1 913 582.85€.

Au chapitre 21, les immobilisations corporelles représentent 200 000.00 €, soit 10.45 %.

Au chapitre 23, les immobilisations en cours budgétisées montent à 322 362.07€, soit 16.85 % des dépenses totales.

Au chapitre 16, les remboursements d'emprunt et remboursement à Territoire d'énergie s'élèvent à 386 800.00€, soit 20.21% des dépenses totales.

En recettes :

En 2026, le FCTVA devrait s'élever à environ 210 000€, soit 10.97% des recettes totales.

Le chapitre 13 (Subventions d'investissement) prévoit 167 000 €, soit 8.73% des recettes totales en restes à réaliser.

Le chapitre 024 (produits de cessions d'immobilisations) prévoit 25 000 € pour le remboursement par l'assurance d'un camion nacelle volé.

Le chapitre 040 correspondant aux amortissements permet d'avoir une recette de 434 515.10 €, soit 22.71 % des recettes totales.

En 2026, le montant budgétisé des recettes totales d'investissement est inférieur à celui de 2025, soit un montant de 1 913 582.85€.

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le

27 AVR. 2026



ID : 007-210700647-20260423-001211-DE

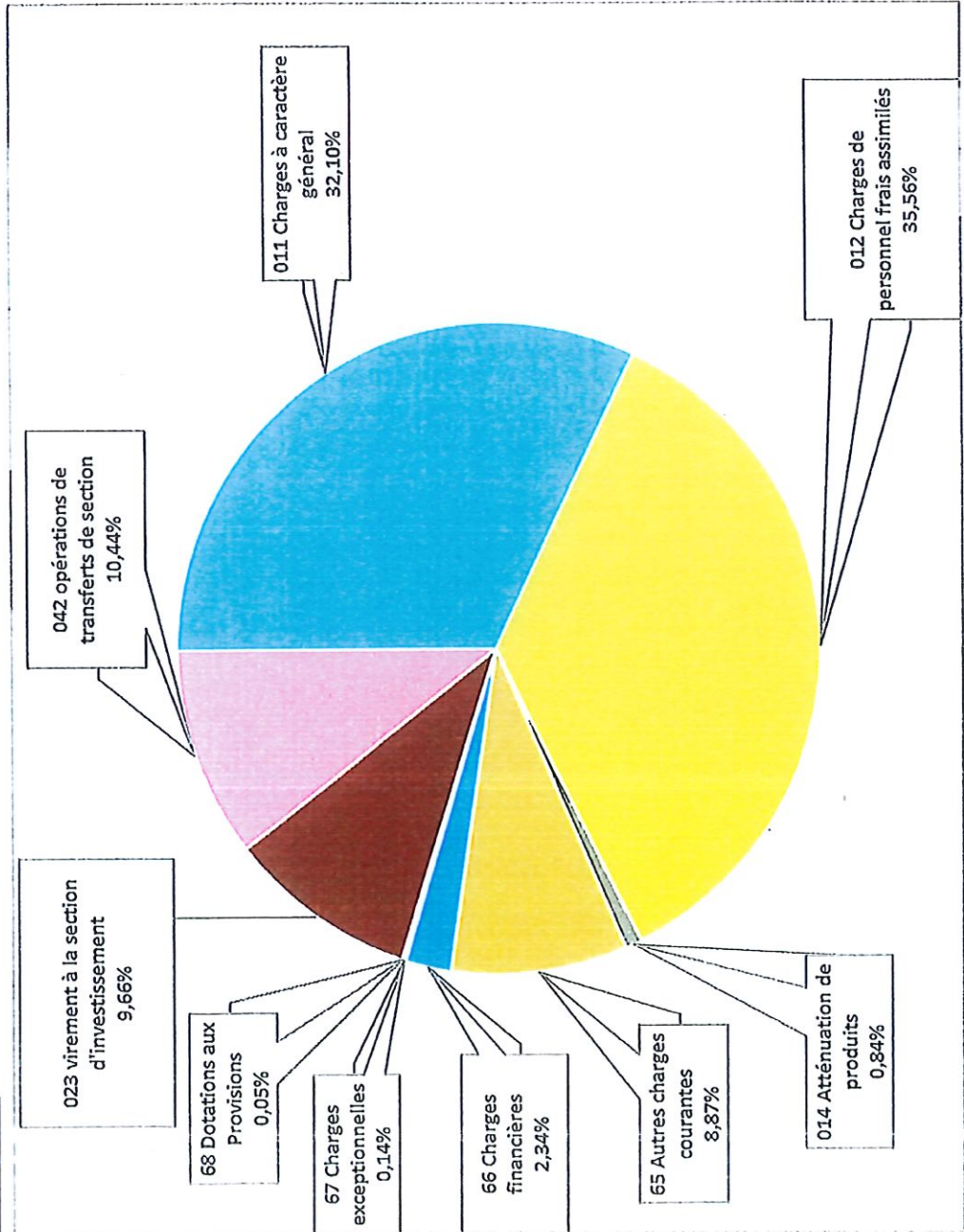
BP 2026	Dépenses de fonctionnement	
Chapitres	Montant	
011 Charges à caractère général	1 336 000,00	32,10%
012 Charges de personnel frais assimilés	1 480 000,30	35,56%
014 Atténuations de produits	35 000,00	0,84%
65 Autres charges courantes	369 000,00	8,87%
66 Charges financières	97 469,80	2,34%
67 Charges exceptionnelles	6 000,00	0,14%
68 Dotations aux provisions	2 159,00	0,05%
023 virement à la section d'investissement	402 081,97	9,66%
042 opérations de transferts de section	434 515,10	10,44%
	4 162 226,17	100,00%

BP 2026	Recettes de fonctionnement	
013 Atténuations des charges	50 000,00	1,20%
70 Produits de service, ventes diverses	206 450,00	4,96%
73 Impôts et taxes	725 669,00	17,43%
731 Fiscalité locale	1 644 112,00	39,50%
74 Dotations	735 218,00	17,66%
75 Autres produits	106 000,00	2,55%
78 Reprises sur amort et provisions	3 969,00	0,10%
002 Excédent fonctionnement reporté	600 808,17	14,43%
042 Opérations de transferts de section	90 000,00	2,16%
	4 162 226,17	100,00%

Section de fonctionnement - BP 2026

Montants	
011 Charges à caractère général	1 336 000,00 €
012 Charges de personnel frais assimilés	1 480 000,30 €
014 Atténuation de produits	35 000,00 €
65 Autres charges courantes	369 000,00 €
66 Charges financières	97 469,80 €
67 Charges exceptionnelles	6 000,00 €
68 Dotations aux Provisions	2 159,00 €
023 virement à la section d'investissement	402 081,97 €
042 opérations de transferts de section	434 515,10 €
TOTAL:	4 162 226,17 €

Dépenses



Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le

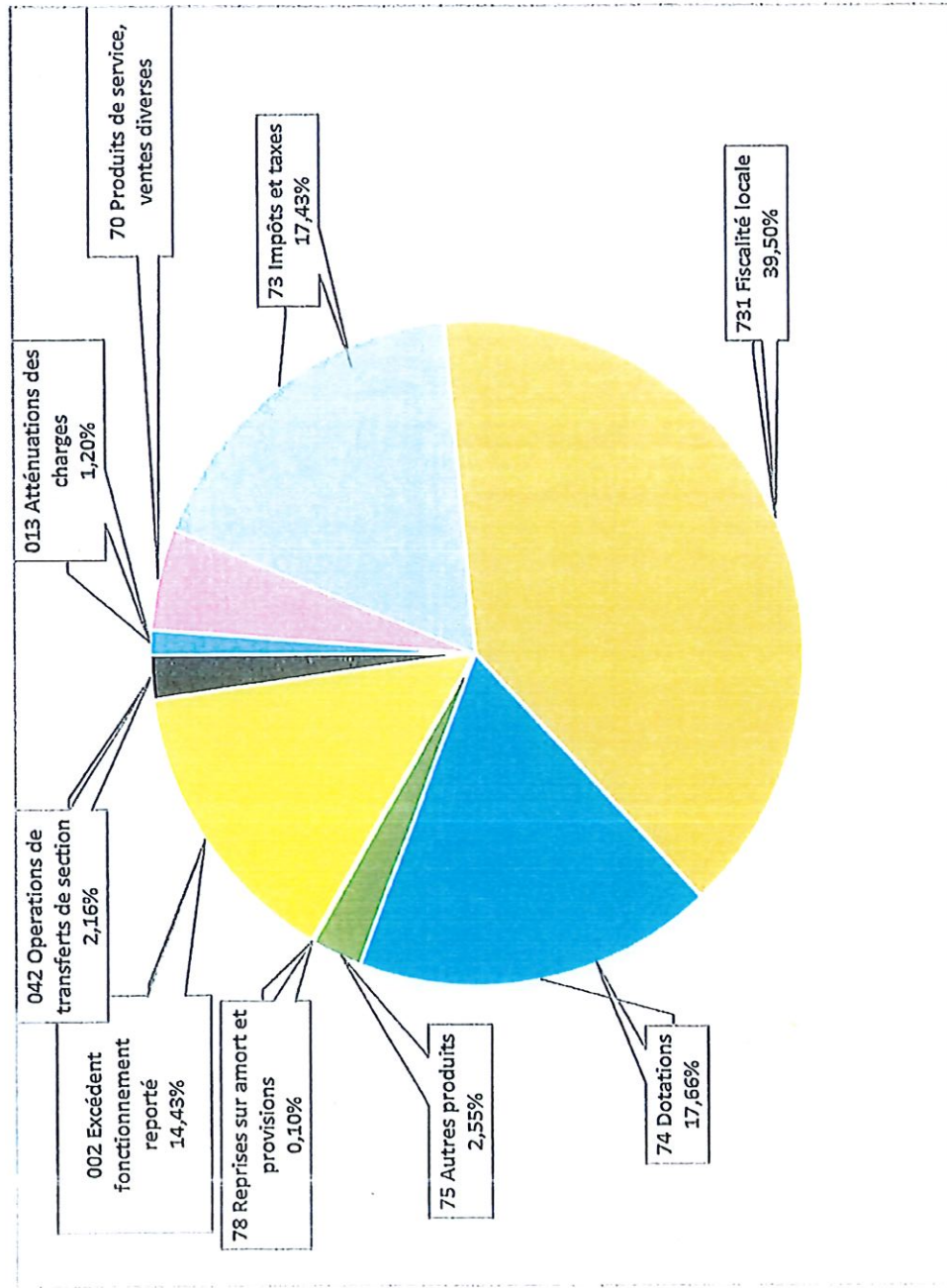
27 AVR. 2026



ID : 007-210700647-20260423-001211-DE

Section de fonctionnement - BP 2026

Recettes



Montants	
013 Atténuations des charges	50 000,00 €
70 Produits de service, ventes diverses	206 450,00 €
73 Impôts et taxes	725 669,00 €
731 Fiscalité locale	1 644 112,00 €
74 Dotations	735 218,00 €
75 Autres produits	106 000,00 €
78 Reprises sur amort et provisions	3 969,00 €
002 Excédent fonctionnement reporté	600 808,17 €
042 Operations de transferts de section	90 000,00 €
TOTAL:	4 162 226,17 €

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le **27 AVR. 2026**



ID : 007-210700647-20260423-001211-DE

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le **27 AVR. 2026**



ID : 007-210700647-20260423-001211-DE

BP 2026	Dépenses d'investissement	
Chapitres	Montant	
16 Emprunts et dettes	386 800,00	20,21%
20 immobilisations incorporelles	20 000,00	1,05%
21 Immobilisations corporelles	200 000,00	10,45%
23 immobilisations en cours	322 362,07	16,85%
040 Opérations transferts entre sections	90 000,00	4,70%
RAR 2025	15 150,00	0,79%
001 Déficit Investissement reporté	817 670,78	42,73%
204 Subv Equipement versées	54 800,00	2,86%
26 Participations créances rattachées	6 800,00	0,36%
	1 913 582,85	100,00%

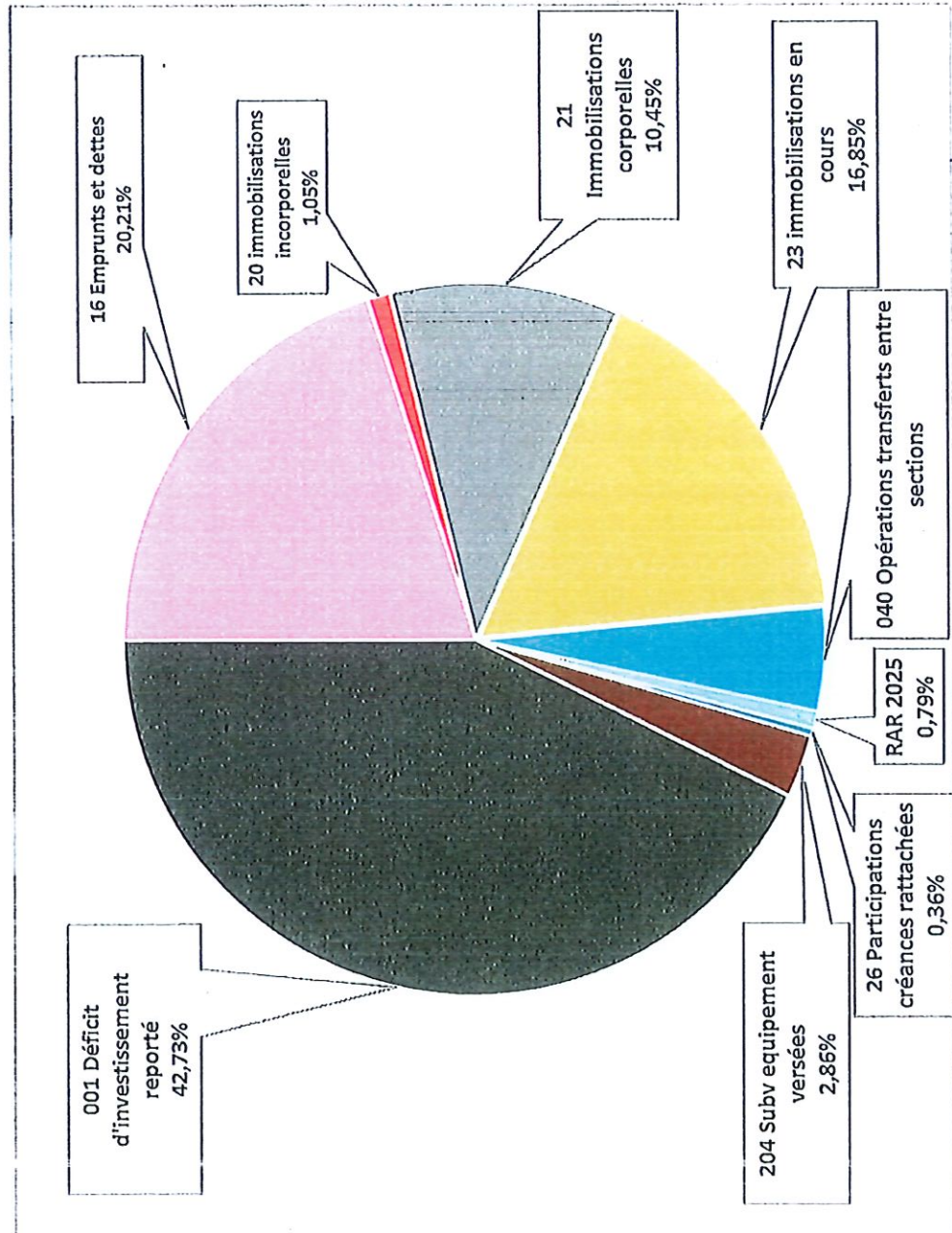
BP 2026	Recettes d'investissement	
1068 Excédent de fonctionnement	665 820,78	34,79%
024 Produits cessions d'immobilisations	25 000,00	1,31%
021 virement section fonctionnement	402 081,97	21,01%
040 opérations transfert entre section	434 515,10	22,71%
1022 FCTVA	210 000,00	10,97%
10223 Taxe Aménagement	8 000,00	0,42%
27 Autres immo financières	1 165,00	0,06%
13 Subv investissement RAR 2025	167 000,00	8,73%
	1 913 582,85	100,00%

Section d'investissement - BP 2026

Montants

16 Emprunts et dettes	386 800,00 €
20 immobilisations incorporelles	20 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	200 000,00 €
23 immobilisations en cours	322 362,07 €
040 Opérations transferts entre sections	90 000,00 €
RAR 2025	15 150,00 €
26 Participations créances rattachées	6 800,00 €
204 Subv équipement versées	54 800,00 €
001 Déficit d'investissement reporté	817 670,73 €
TOTAL :	1 913 582,85 €

Dépenses



Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

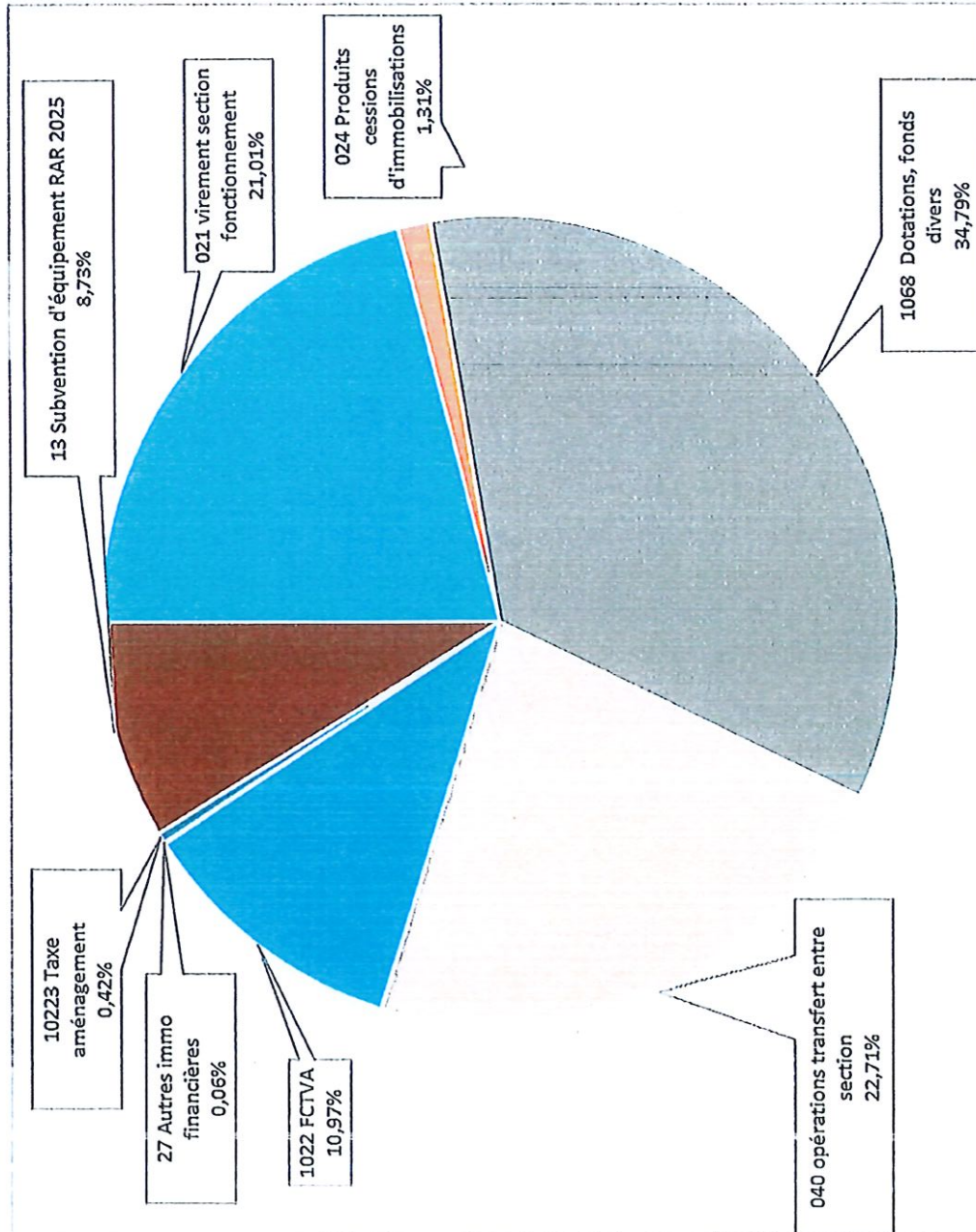
Publié le **27 AVR. 2026**

ID : 007-210700647-20260423-001211-DE



Section d'investissement - BP 2026

Recettes



Montants

021 virement section fonctionnement	402 081,97 €
024 Produits cessions d'immobilisations	25 000,00 €
1068 Dotations, fonds divers	665 820,78 €
040 opérations transfert entre section	434 515,10 €
1022 FCTVA	210 000,00 €
27 Autres immo financières	1 165,00 €
10223 Taxe aménagement	8 000,00 €
13 Subvention d'équipement RAR 2025	167 000,00 €
TOTAL:	1 913 582,85 €

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le **27 AVR. 2026**

ID : 007-210700647-20260423-001211-DE

